

ECVF appelle à la démission de Denis Baupin de son mandat de député après les témoignages publiés

Lundi 9 mai 2016

Plusieurs témoignages sont parus ce jour au sujet des comportements de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles concernant Denis Baupin, député EELV Vice-président de l'Assemblée nationale.

ECVF exprime toute **sa solidarité aux victimes qui ont témoigné de ces agissements** et soutient toutes les femmes qui témoignent et témoigneront dans l'avenir pour dénoncer de telles agressions. Leur courage, admirable, est **indispensable à la lutte contre toutes les violences faites aux femmes**.

L'association **dénonce fermement tous les agissements sexistes**, à plus forte raison lorsqu'ils sont commis par des élus, qui représentent le peuple.

En tant qu'élu de la République, **Monsieur Baupin a un devoir d'exemplarité** et ne saurait se rendre coupable de tels agissements. Compte tenu des témoignages apportés, ECVF, association d'élu.e.s de tout parti politique républicain, **appelle Monsieur Denis Baupin à la démission de son poste de député**, en plus de sa démission annoncée du poste de Vice-Président de l'Assemblée nationale.

Nous souhaitons également rappeler que depuis plusieurs années, **ECVF porte la proposition de l'inéligibilité automatique des élus condamnés pour violences faites aux femmes**. Il n'est en effet pas acceptable qu'une personne reconnue coupable de violences sexistes soit encore en mesure d'exercer des fonctions de représentation publique.

Il est de la responsabilité des politiques de se saisir de cette question pour mettre fin à des situations inadmissibles. **ECVF demande ainsi une modification législative pour garantir l'inéligibilité des élus reconnus coupables de violences sexistes**.

En sa qualité de Présidente, Éva SAS interviendra dans la discussion autour du projet de loi Justice du 21^e siècle pour demander cette modification législative.

ECVF – Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes

Tour Mantoue – 9, villa d'Este 75013 Paris

Tel : 01 44 24 54 80

Fax : 09 58 94 54 80

Courriel: contact@ecvf.fr – Site : <http://ecvf.fr>

Organisme de formation pour élu/es, agréé par décisions ministérielles depuis février 2009